



# ENTREPOT FRIGORIFIQUE BATIMENT B3A – 103 M<sup>2</sup> À LOUER Secteur Fruits & Légumes

## LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Entrepôt frigorifique situé au sous-sol du bâtiment B3A, d'une superficie de 103m<sup>2</sup>. Le local est livré brut, et l'ensemble des travaux d'aménagement sera à la charge exclusive du candidat, sous réserve de la validation préalable de son dossier de demande d'autorisation de travaux.

Localisation et secteur : Idéalement situé au cœur du secteur Fruits & Légumes, « rue d'Angers», proche du péage Porte de Chevilly-Larue (E1).

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : B3A
- **ESI concerné** : 01/B3A/SS/Z/013
- **Surface** : 103m<sup>2</sup> d'entrepôt
- **Disponibilité du bien** : juillet 2026, sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARS en Comité des affectations.
- **Descriptif technique** :
  - Activité de stockage de fruits et légumes frais sans vente ni présence physique acheteurs
  - Respect des activités du secteur
  - Non divisible et non extensible en surface
  - Tous les travaux d'aménagement et d'entretien sont à la charge du preneur.



Venez découvrir  
votre future  
adresse !



**Demandez à visiter ce bien ! 06 85 66 77 66**



## LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

**Type de contrat** : Convention d'occupation précaire de 3 ans.

	<b>REDEVANCES (€HT/M<sup>2</sup>/AN)</b>	<b>CHARGES (€HT/M<sup>2</sup>/AN)</b>	<b>DEPOT DE GARANTIE</b>
<b>Entrepôt SS</b>	<b>167,1 €</b>	<b>48,1 €</b>	<b>6.650 €</b>

- Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral N°2025-05141 du 19 décembre 2025

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social de Rungis : 71 € HT/an/salarié.
- Redevance digitale : 70€ HT/mois
- Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85 € HT/m<sup>2</sup>/an sur toutes les surfaces dont le PRENEUR bénéficie.

**DOSSIER DE CANDIDATURE  
À ADRESSER AVANT  
LE 25/07/2026 à 16H00**



### Pièces administratives :

- **La carte d'identité du représentant légal de la société candidate**
- **Extrait K-BIS de moins de trois mois**
- **Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation**
- **Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles**
- **Dernier bilan comptable de la société**

### Pièces liées au projet :

- **Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)**
- **Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)**

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.



## LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	<b>40%</b>
Solidité et garantie financière	<b>30%</b>
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	<b>15%</b>
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	<b>15%</b>

-  Produits d'origine française. ★★
-  Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
-  Produits transformés en France. ★
-  Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★★★
-  Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★★★
-  L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France...). ★★★
-  Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★★★

## LA PROCEDURE

**ETAPE 1 – J + 0 :** Mise en ligne de l'annonce sur [www.rungisinternational.com](http://www.rungisinternational.com) par la SEMMARIS.

**ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 :** Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

**ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 :** L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

### RELATION CLIENTÈLE

**ANTHONY NOUIOUI**

Direction commerciale

[anthony.nouioui@semmaris.fr](mailto:anthony.nouioui@semmaris.fr)

+33 6 85 66 77 66



### SUPPORT TECHNIQUE

**KATIA VILLAR**

Responsable administrative en charge de la gestion locative

[emplacement.commercial@semmaris.fr](mailto:emplacement.commercial@semmaris.fr)

